



Conseil d'administration Retour sur la séance du 17 avril 2019

1°) Ambiance générale

L'ambiance de ce Conseil d'Administration (CA) tardif s'est révélée relativement tendue, particulièrement en fin de séance. L'impression générale est que FO a assisté à un CA tronqué.

Le représentant de la SG, commissaire du gouvernement, n'a porté aucune parole, y compris sur Cerem'Avenir ! L'absence du représentant du Budget a été remarquée alors que deux points portaient sur les questions financières !

En outre, le CA a été le cadre d'un mouvement d'humeur du Directeur général (DG) vis-à-vis des organisations syndicales (OS), en leur reprochant de consacrer trop de temps aux déclarations préalables et aux échanges qui ont suivi, alors que l'ordre du jour était beaucoup trop fourni. Quand il n'y a pas de problème, il n'y a pas de déclaration préalable, que cela soit bien clair pour tout le monde.

Les débats soulevés par les déclarations des représentants des personnels nous ont paru au contraire très utiles. De surcroît, le DG a exprimé une certaine défiance vis-à-vis des OS, les accusant de voir tout en noir, d'ergoter et de créer du stress chez les agents. En effet, FO n'est pas endoctrinée et partisane de la politique de l'autruche. Nous respectons nos valeurs.

Des paroles très prudentes ont été prononcées par les représentants du MTES-MCTRCT sur Cerem'Avenir. Les représentants de l'État se sont montrés critiques à mots couverts, évoquant la méthode comme le contenu. En particulier, ils ont mis en question la baisse d'activités du Cerema au profit des directions techniques de Centrale.

2°) Les points budgétaires

La direction générale a présenté les comptes financiers 2018 et le budget rectificatif 2019 d'une façon très positive. Pour FO, ces pseudo-améliorations proviennent d'une non-atteinte du plafond d'emploi, d'un sous-investissement et d'une dégradation des conditions de travail des agents liées aux réductions des moyens de fonctionnement. L'investissement 2019 est présenté en hausse alors qu'il ne fait que compenser en partie le sous-investissement de 2018 et demeure largement insuffisant. Pour FO, le saccage des moyens de l'Établissement continue.

- **Compte financier 2018 :**

Vote : 3 contre (FO, CGT), 2 abstentions (UNSA-CFDT), tous les autres membres votent pour. Adopté

- **Budget rectificatif 2019 n°1 :**

Vote : 4 contre (FO, CGT, UNSA), 1 abstention (CFDT), tous les autres membres votent pour sauf une. Adopté.

3°) Cerem'Avenir

Pour sa première expression sur ce programme de réorganisation profonde, il n'était proposé au CA que d'approuver une simple motion d'encouragement à la DG. Pourtant, les tutelles et les deux « personnalités qualifiées » administratives (DG de l'Agence de l'eau Seine Normandie, et Directrice exécutive Programmes de l'ADEME) ont adopté une expression très mesurée. Les DG techniques paraissent hostiles à une baisse de l'activité à leur profit et sur leur thématique. Elles auraient apprécié d'être véritablement associées à l'élaboration de Cerem'Avenir.

Plusieurs membres du CA ont exprimé leurs doutes quant à l'atteinte des objectifs inscrits dans le

programme ; la baisse de subvention de l'État ne serait pas compensée par les recettes de tiers ; l'augmentation de la productivité des agents paraît irréaliste.

La question du « *in house* » (possibilité de commande directe de la part des collectivités sans mise en concurrence) - actuellement en débat pour avis au Conseil d'État - a occupé une place centrale dans les débats. Cette question a été portée dès 2014 par FO qui se réjouit qu'elle soit enfin l'objet d'une analyse approfondie. Néanmoins, que se passera-t-il si le dispositif juridique n'aboutit pas ?!

Le DG dit qu'il est temps de rationaliser les moyens supports, car ni les CETE, ni le Cerema avant lui n'ont fait le travail : c'est bien sûr complètement faux quand on connaît bien l'historique dans certaines DTER ! Les directions et les agents supports apprécieront ; les réorganisations en pôle d'appui à la production suite notamment au plan d'évolution des CETE et l'application du premier plan stratégique du Cerema ont pourtant déjà bien entamées les structures. L'activité support a été reportée en partie sur les agents de production, ce qui risque fort de s'accroître avec les évolutions envisagées, alors que la production se voit contrainte de développer l'activité commerciale avec une forte hausse de la productivité ! Trop plus avec toujours moins !

Les débats ont été interrompus par le DG avant que tous les membres n'aient pu s'exprimer, arguant de l'heure tardive. Cette interruption est la parfaite illustration de la conception du dialogue social que porte le DG et de la méthode du passage en force. Ainsi, a-t-il coupé court à la seconde occasion après le CTE qu'avaient les OS de pouvoir s'exprimer sur Cerem'Avenir, tout en accusant les OS d'en être responsables !

La conclusion du DG a été : Cerem'Avenir ou le chaos. Pas de plan B si ce n'est le dépérissement accéléré du Cerema !

Vote : 2 contre (FO), 3 OS ne participent pas aux votes (CGT - UNSA-CFDT), tous les autres membres votent pour. Résolution adoptée.

Dans le même mouvement d'humeur, le DG a repoussé le vote du programme d'activité 2019 au prochain CA.

4°) Frais de déplacement

Le président du CA devrait saisir Bercy pour faire modifier le contenu du décret du 26 février 2019 ou adopter une nouvelle lecture pour que le texte prenne en compte le lieu de la mission et non le lieu d'hébergement des agents pour la définition des frais de déplacement. FO s'abstient compte-tenu de cette revalorisation biaisée et de la non-revalorisation des indemnités de repas.

Vote : adopté presque à l'unanimité pour. 2 abstentions (FO). Résolution adoptée.

5°) Appel d'offre SNCF outil en ligne de gestion des ouvrages d'art

Vote : adopté à l'unanimité.

Prochain CA : 26 juin 2019

JE-NOUS-TOUS FO!